

LIVRET DE L'ETUDIANT
DEPARTEMENT ALLEMAND

2023/2024

LICENCE LETTRES, LANGUES, CIVILISATIONS
ETRANGERES ET REGIONALES

DEUXIEME ANNEE/NIVEAU 2

PARCOURS ALLEMAND

Département d'études germanophones
34 Avenue Carnot
63037 Clermont-Ferrand Cedex1



ORGANIGRAMME DU DEPARTEMENT D'ALLEMAND

<u>DIRECTEUR</u>			<u>BUREAU</u>	①	<u>MAIL</u>
	ANNE SOPHIE GOMEZ	<i>Maître de Conférences</i>	B10	04 73 40 63 46	Anne-Sophie GOMEZ <A-Sophie.GOMEZ@uca.fr>;
<u>ENSEIGNANTS TITULAIRES</u>					
	PATRICK DEL DUCA	<i>Professeur</i>	F2	04 73 40 64 24	Patrick DEL DUCA <Patrick.DEL_DUCA@uca.fr>;
	STEFANIE CEELLEN	<i>Professeur Agrégé</i>	B3	04 73 40 63 46	Stefanie CEELLEN <Stefanie.CEELLEN@uca.fr>;
	FANNY PLATELLE	<i>Maître de Conférences</i>	B7	04 73 40 63 41	Fanny PLATELLE <Fanny.PLATELLE@uca.fr>;
	PRISCILLA WIND	<i>Maître de Conférences</i>			Priscilla WIND <Priscilla.WIND@uca.fr>;
	IMKE SCHULTZ	<i>Lectrice DAAD rattachée au département LEA</i>	B1	04 73 40 64 14	Imke SCHULTZ <Imke.SCHULTZ@uca.fr>;
	OLIVER SCHULZ	<i>Maître de Conférences</i>	B6	04 73 40 64 13	Oliver SCHULZ <Oliver.SCHULZ@uca.fr>;
	JOANNA HYS	<i>Maître de langue</i>	B5		Joanna HYS <Joanna.HYS@uca.fr>
<u>RESPONSABLES PEDAGOGIQUES ET AUTRES ATTRIBUTIONS</u>					
<u>DIRECTEUR D'ETUDES DE PREMIERE ANNEE (DEPA) EFA</u>					
	STEFANIE CEELLEN	<i>Professeur Agrégé</i>	B3	04 73 40 63 46	Stefanie CEELLEN <Stefanie.CEELLEN@uca.fr>;
<u>DIRECTEUR D'ETUDES DE PREMIERE ANNEE (DEPA) LLCER+MDLFA</u>					
	ANNE SOPHIE GOMEZ	<i>Maître de Conférences</i>	B10	04 73 40 63 46	Anne-Sophie GOMEZ <A-Sophie.GOMEZ@uca.fr>;
<u>RESPONSABLE DIPLÔME EFA</u>					
	OLIVER SCHULZ	<i>Maître de Conférences</i>	B6	04 73 40 64 13	Oliver SCHULZ <Oliver.SCHULZ@uca.fr>;

RESPONSABLE DIPLÔME MDLFA

PATRICK DEL DUCA	<i>Professeur</i>	F2	04 73 40 64 24	Patrick DEL DUCA <Patrick.DEL_DUCA@uca.fr> ;
-----------------------------	-------------------	----	----------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------

RESPONSABLE DIPLÔME LLCER

ANNE SOPHIE GOMEZ	<i>Maître de Conférences</i>	B10	04 73 40 63 46	Anne-Sophie GOMEZ <A- Sophie.GOMEZ@uca.fr> ;
------------------------------	----------------------------------	-----	----------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------

RESPONSABLE EQUIVALENCES DE L1 A LA L3

STEFANIE CEELEN	<i>Professeur Agrégé</i>	B3	04 73 40 63 46	Stefanie CEELEN <Stefanie.CEELEN@uca.fr> ;
----------------------------	------------------------------	----	----------------	----------------------------------------------------------------------------------------------

RESPONSABLE STAGE

PRISCILLA WIND	<i>Maître de Conférences</i>			Priscilla WIND <Priscilla.WIND@uca.fr> ;
-----------------------	----------------------------------	--	--	-------------------------------------------------------------------------------------------

RESPONSABLE LANSAD/CLES

STEFANIE CEELEN	<i>Professeur Agrégé</i>	B3	04 73 40 63 46	Stefanie CEELEN <Stefanie.CEELEN@uca.fr> ;
----------------------------	------------------------------	----	----------------	----------------------------------------------------------------------------------------------

INFORMATIONS SCOLARITE

Évaluation des connaissances

La seconde chance prendra la forme d'une évaluation supplémentaire organisée après publication des résultats de l'évaluation initiale

L'évaluation de la 2^{ème} chance pourra débuter cinq jours après la publication des résultats.

Afin de permettre la bonne organisation des examens de 2^{ème} session, l'étudiant doit obligatoirement indiquer au(x) secrétariat(s) concerné(s), au maximum 4 jours ouvrables après la publication des résultats de la 1^{ère} session, quel(s) EC il souhaite passer lors des rattrapages.

Lorsqu'une Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Eléments Constitutifs non affectés de crédits ECTS, si l'UE n'est pas validée en évaluation initiale / 1^{ère} session malgré les modalités de compensation :

- L'étudiant peut, s'il le souhaite, repasser en 2^{ème} chance / 2^{ème} session les EC qu'il a validés.***

Convocation des étudiants aux examens terminaux

Le calendrier des examens est diffusé par voie d'affichage sur l'ENT ainsi que sur des panneaux d'affichage prévus à cet effet au plus tard 15 jours calendaires avant le début des épreuves en précisant la date, l'heure, la durée et le lieu de chaque épreuve écrite. Il précise également, si nécessaire, la liste des documents, ainsi que la nature des instruments de calcul autorisés. Le calendrier prévoit pour chaque étudiant une pause-déjeuner entre la dernière épreuve du matin et la première de l'après-midi. Ces informations sont indicatives et peuvent être modifiées en raison de circonstances exceptionnelles.

L'affichage du calendrier dans l'ENT vaut convocation individuelle aux examens. Une convocation individuelle est adressée aux étudiants dispensés d'assiduité au moins 15 jours à l'avance.

Les éventuelles modifications de calendrier sont portées à la connaissance des étudiants via leur messagerie institutionnelle, qu'ils sont tenus de vérifier régulièrement. Par ailleurs, ils vérifient leur convocation et se manifestent immédiatement auprès des Services de Scolarité en cas d'anomalie.

L'Université ne garantit la compatibilité des dates d'examens que pour les doubles cursus dont les Modalités de Contrôle des Connaissances ont été validées par les instances. La compatibilité n'est pas assurée pour les ajournés admis conditionnels (AJAC).

Accès à la salle d'examen

En Licence, dans la limite d'un retard n'excédant pas le tiers de la durée de l'épreuve et au maximum d'une heure, l'étudiant retardataire sera tout de même accepté dans la salle d'examen

Aucun retard ne sera toléré pour les épreuves nécessitant une diffusion d'enregistrement ou l'utilisation de boîtiers électroniques dans les QCM.

Ces conditions s'appliquent à l'ensemble des formations de la composante.

LE REGLEMENT COMPLET DES ETUDES EST EN LIGNE :

<https://lcc.uca.fr/scolarité/evaluation-des-connaissances/regles-relatives-aux-etudes-et-a-levaluation-des-connaissances-ufr-lcc>

Le régime spécial d'études (RSE)

Le RSE permet à un étudiant ne pouvant pas se consacrer à temps plein à la poursuite de ses études et sous certaines conditions, de pouvoir bénéficier d'aménagements d'emploi du temps et du mode de contrôle des connaissances. (Contrôle terminal à la place du contrôle continu...)

Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez-vous adresser au secrétariat.

Césure d'études

La césure consiste pour un étudiant à suspendre ses études pendant une période pouvant aller de 6 mois à un an afin de vivre une expérience personnelle, professionnelle ou d'engagement en France ou à l'étranger. Elle contribue à la maturation des choix d'orientation, au développement personnel, à l'acquisition de compétences nouvelles.

Ses dispositions essentielles concernent :

Le caractère facultatif de la période de césure, relevant du strict volontariat de l'étudiant ;

La nécessité pour l'étudiant en césure de demeurer inscrit auprès de son établissement, en particulier pour continuer à bénéficier des avantages liés à son statut (maintien du droit à bourse sur décision de l'établissement, couverture sociale étudiante) ;

L'engagement réciproque de l'étudiant à réintégrer la formation en fin de césure, et de l'établissement à garantir une réinscription au retour de l'étudiant ;

La possibilité pour l'étudiant de valoriser dans son parcours de formation les compétences acquises durant une année de césure ;

Le rappel de la diversité des modalités de césure : suivi d'une autre formation, stage, entrepreneuriat, contrat à durée déterminée, engagement de service civique ou de volontariat associatif, en France ou à l'étranger, bénévolat, année sabbatique... ;

Pour plus de renseignement veuillez-vous adresser à la scolarité d'UFR LCC.

Les responsables du Département

Pour toute question pédagogique ou relative à votre cursus universitaire, vous devez vous adresser au secrétariat ou au responsable de votre année d'étude.

Vous pouvez demander un rendez-vous à l'enseignant-référent en lui envoyant un message électronique afin qu'il puisse vous contacter. Vous n'oublierez pas d'indiquer vos coordonnées téléphoniques, ainsi que le motif de votre demande. **Toute correspondance par mél doit se faire à partir de votre adresse électronique UCA.**

Le secrétariat

L'accueil des étudiants est l'une des nombreuses fonctions du secrétariat. L'inscription administrative ainsi que l'inscription pédagogique, qui est aussi l'inscription aux examens, y sont assurées.

Secrétaire : **Mme Petra DUPRE KOVARIKOVA**

Bureau F20, Tél. 04 73 40 63 60

Courriel : dpt.allemand.lcc@uca.fr

Horaires d'ouverture : consultez l'affichage sur la porte

Pôle relations extérieures et internationales/REI

Le pôle est disponible pour toutes questions administratives et réglementaires relatives aux stages et aux bourses pour une mobilité à l'étranger:

- sans rendez-vous le **mardi** et **jeudi** matin de 08h00-12h00
- sur RDV du **lundi** au **vendredi** à réserver sur le cours Moodle du pôle REI

Pour ce qui concerne les questions pédagogiques, vous devez prendre contact avec votre tuteur universitaire ou votre responsable d'année.

Il n'y a pas de stage obligatoire à faire pour votre parcours, vous pouvez faire un stage complémentaire : <https://lcc.uca.fr/professionnalisation/stages/stages-complementaires/>

Contact : "Pôle Relations extérieures - UFR Langues, Cultures et Communication - Université Clermont Auvergne" <rel-ext.lcc@uca.fr> ; (merci de préciser l'objet, votre nom, prénom et parcours)

STAGES

Contacts

Responsable pédagogique qui valide le stage : MME WIND

Coordinatrice stages et relations internationales : Pole REI

Secrétariat pédagogique : Petra DUPRE KOVARIKOVA

Stage à l'étranger

Pour tout stage à l'étranger, les décisions suivantes sont arrêtées pour l'Université Clermont Auvergne :

Zone **VERTE** "vigilance normale" : les stages sont autorisés, dans le respect des consignes de sécurité du Ministère des affaires étrangères.

Zone **JAUNE** "vigilance renforcée" : les stages sont autorisés, dans le respect des consignes de sécurité du Ministère des affaires étrangères.

Zone **ORANGE** "déconseillé sauf raison impérative" : Les stages ne sont pas autorisés même si l'étudiant est ressortissant du pays.

Zone **ROUGE** "formellement déconseillé" : Les stages ne sont pas autorisés même si l'étudiant est ressortissant du pays.

Vous devez consulter les conseils/risques par pays sur le site du Ministère: <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/>

Validation pédagogique du projet de stage

La procédure pour valider le projet de stage et obtenir une convention est disponible sur le site de l'UFR LCC : <https://lcc.uca.fr/professionnalisation/pole-relations-externes-et-internationales/demande-prealable-de-stage>

Le projet de stage est validé par le responsable pédagogique. Toute demande de stage dans laquelle les missions ne sont pas détaillées sera retournée à l'étudiant et peut donc ajouter un délai supplémentaire pour la validation.

Tuteur universitaire

Le tuteur est attribué en fonction du pays d'accueil et des missions confiées

Soutenance

Il n'y a pas de soutenance pour le stage

LIEUX DE TRAVAIL, BIBLIOTHEQUES, WIFI

Salle de lecture/travail (et de prêt) à Carnot – salle A11

Pour obtenir votre carte de lecteur : renseignez-vous auprès des tuteurs de bibliothèque en salle A11 lorsque vous disposerez de votre carte d'étudiant (remise ou envoyée dès que votre inscription administrative est validée).

Pour emprunter des documents :

Réservez-les, munis de votre numéro de carte de lecteur en remplissant une demande sur place, salle A11.

Les demandes effectuées entre 9h et 15h seront disponibles dans la journée, celles effectuées après 15h seront disponibles le lendemain.

Pour rendre des documents en dehors des horaires d'ouverture, déposez-les dans la boîte aux lettres « retour » au bout du couloir A, vers la sortie Hall Carnot.

-En salle A11, vous trouverez des usuels, et une sélection de périodiques

-Consultation sur place : 19 places (capacité d'accueil susceptible d'évoluer en cours d'année)

-Prêt à domicile du fonds de la Bibliothèque d'allemand (sur demande de communication remplie sur place ou par mail)

-Retours en dehors des horaires d'ouverture, boîte aux lettres « retours » (couloir A)

- 2 MAC en accès libre et wifi

- Renseignements bibliographiques

- Prêt entre bibliothèques

Horaires d'ouverture

Lundi : 10h - 18h ; Mardi : 10h - 18h ; Mercredi : 10h - 18h ; Jeudi : 10h - 18h ; Vendredi : 9h - 12h

Fermée pendant les congés universitaires et de fin mai à mi-septembre.

<http://bibliotheque.clermont-universite.fr/bibliotheques-du-reseau?q=node/19>

Bibliothèque Gergovia (site Gergovia)

Vous est accessible : <http://bibliotheque.clermont-universite.fr/bibliotheques-du-reseau?q=node/25>

La bibliothèque Lafayette

S'adresse surtout aux étudiants de niveau master et aux enseignants-chercheurs.

<http://bibliotheque.clermont-universite.fr/bibliotheques-du-reseau?q=node/26>

SERVICE UNIVERSITE HANDICAP



Si vous êtes atteint-e d'un handicap temporaire ou définitif, d'ordre moteur, sensoriel, psychologique ou lié à une maladie invalidante, que vous soyez étudiant-e en présentiel ou à distance, le Service Université Handicap (SUH) peut vous accompagner pour définir et mettre en œuvre les moyens nécessaires à la réalisation de votre parcours universitaire. Il intervient pour la mise en place des aménagements de compensation nécessaires pour vos études et vos examens. Le SUH vous reçoit dans ses locaux accessibles :

Maison de la Vie Etudiante – Campus des Cézeaux

04 73 40 55 07

suh@uca.fr

handicap.clermont-universite.fr

Le Service de Santé Universitaire (SSU) accueille tout e-s les étudiant-e-s et offre :

- un accès aux soins (soins et suivis infirmiers), des consultations médicales (médecine générale, gynécologie, maïeutique, neuropsychologie, sport...) ;
- une aide et un soutien psychologique (Bureau d'aide psychologique universitaire) ;
- un accès aux droits et une aide psychosociale (assistants sociaux) ;
- de la prévention (bilans, dépistage IST et hépatites, vaccinations) ;
- de la prévention collective (avec les Etudiants Relais Santé) ;

un aménagement des études et des examens pour les étudiant-e-s en situation de handicap en relation avec le SUH.

25 rue Etienne Dolet

04 73 34 97 20

ssu@uca.fr

sante.clermont-universite.fr

Le SUH travaille en collaboration avec le SSU, les scolarités, les enseignant-e-s et les relais de proximité handicap afin que les étudiant-e-s bénéficient d'une prise en charge optimale.

		ANNEE 2023-2024 INSCRIPTION PEDAGOGIQUE AUX EXAMENS		PHOTO		
DOMAINE : ARTS, LETTRES, LANGUES LICENCE LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES PARCOURS ALLEMAND		2ÈME ANNÉE NIVEAU 2				
NOM		N° D'ÉTUDIANT (n° de dossier)				
PRENOM		PORTABLE				
DATE DE NAISSANCE		E-MAIL				
Dans le cas d'obtention d'une validation d'études, joindre obligatoirement la décision à cette fiche. Dans le cas d'acquisition antérieure d'Unités d'Enseignements, joindre obligatoirement les relevés de notes correspondants. ATTENTION : Date limite de retour au secrétariat du département avant le 10/10/2023						
**		**				
BLOC A LANGUE	UE 3.1	TRADUCTION ALLEMANDE S3	BLOC A LANGUE	UE 4.1	TRADUCTION ALLEMANDE S4	
	COEF 1,5	VERSION 3		COEF 1,5	VERSION 4	
	COEF 1,5	THEME 3		COEF 1,5	THEME 4	
BLOC B CULTURE	UE 3.2	ÉTUDE DE LA LANGUE ALLEMANDE S3	BLOC B CULTURE	UE 4.2	ÉTUDE DE LA LANGUE ALLEMANDE S4	
	COEF 3	GRAMMAIRE 3		COEF 3	EXPLICATION DE TEXTES	
	UE 3.3	LANGUE ORALE ET ÉCRITE ALLEMAND S3		UE 4.3	LANGUE ORALE ET ÉCRITE ALLEMAND S4	
BLOC C CONSOLIDATION DISCIPLINAIRE	COEF 1,5	LANGUE ORALE 3	BLOC C CONSOLIDATION DISCIPLINAIRE	COEF 1,5	LANGUE ORALE 4	
	COEF 1,5	COMPRÉHENSION DE L'ÉCRIT 1		COEF 1,5	COMPRÉHENSION DE L'ÉCRIT 2	
	UE 3.4	CULTURES ET SOCIÉTÉS ALLEMAND S3		UE 4.4	CULTURES ET SOCIÉTÉS ALLEMAND S4	
BLOC D OUVERTURE	COEF 3	CIVILISATION COMPARÉE	BLOC D OUVERTURE	COEF 3	LITTÉRATURE MÉDÉVALE: PANORAMA 1	
	UE 3.5	LITTÉRATURES ALLEMAND S3		UE 4.5	LITTÉRATURE ALLEMANDE S4	
	COEF 3	MÉTHODOLOGIE DE LA LITTÉRATURE ALLEMANDE		COEF 3	LITTÉRATURE ALLEMANDE 3	
BLOC C CONSOLIDATION DISCIPLINAIRE	UE 3.6	SCÈNE CULTURELLE ALLEMANDE S3	BLOC C CONSOLIDATION DISCIPLINAIRE	UE 4.6	UE OUVERTURE	
	COEF 3	SCÈNE CULTURELLE ALLEMANDE		COEF 3	CULTURE DE L'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE	
	MINEURE DISCIPLINAIRE TRANSVERSALE			ou		
BLOC D OUVERTURE	UE 3.7	TECHNIQUE D'EXPRESSION ORALE S3	BLOC D OUVERTURE	COEF 3	UE DE PRE-PRO (LCSH)	
	COEF 3	TECHNIQUE D'EXPRESSION ORALE		UE 4.7	PROJET PROFESSIONNEL ET PERSONNEL (NOTER VOTRE CHOIX DANS LE CADRE)	
	UE 3.8	INTRODUCTION AUX MÉDIAS		COEF 3		
BLOC D OUVERTURE	COEF 3	INTRODUCTION AUX MÉDIAS	BLOC D OUVERTURE	MINEURE DISCIPLINAIRE TRANSVERSALE		
	UE 3.9	INITIATION À LA TRADUCTION AUDIOVISUELLE S3		UE 4.8	CONDUITE DE PROJET S4	
	COEF 1,8	INITIATION À LA TRADUCTION AUDIOVISUELLE		COEF 3	CONDUITE DE PROJET	
BLOC D OUVERTURE	COEF 1,2	CORRECTION TRADUCTION AUDIOVISUELLE ALLEMAND	BLOC D OUVERTURE	UE 4.9	CRÉATION ÉDITORIALE S4	
	MINEURE ANGLAIS			COEF 2	CRÉATION ÉDITORIALE	
	UE 3.7	TRADUCTION ANGLAIS S3		COEF 1	CORRECTION CRÉATION ÉDITORIALE ALLEMAND	
BLOC D OUVERTURE	COEF 1,5	THEME 3	BLOC D OUVERTURE	MINEURE ANGLAIS		
	COEF 1,5	VERSION 3		UE 4.8	TRADUCTION ANGLAIS S4	
	UE 3.8	EXPRESSION ORALE ET ÉCRITE ANGLAIS S3		COEF 1,5	THEME 4	
BLOC D OUVERTURE	COEF 1,5	PRATIQUE DE LA LANGUE 3	BLOC D OUVERTURE	COEF 1,5	VERSION 4	
	COEF 1,5	LANGUE ORALE 3		UE 4.9	CULTURES ET SOCIÉTÉS ANGLAIS S4	
	UE 3.9	LITTÉRATURES ANGLAIS S3		COEF 3	HISTOIRE AMÉRICAINE 4	
BLOC D OUVERTURE	COEF 3	LITTÉRATURE BRITANNIQUE 3	BLOC D OUVERTURE	MINEURE SCIENCE DE LANGAGE		
	MINEURE SCIENCE DE LANGAGE			UE 4.8	HISTOIRE DE LA LANGUE	
	UE 3.7	PHONOLOGIE		COEF 3	HISTOIRE DE LA LANGUE	
BLOC D OUVERTURE	COEF 3	PHONOLOGIE	BLOC D OUVERTURE	UE 4.9	LEXICOLOGIE 2: sém/lex	
	UE 3.8	LEXICOLOGIE 1: MORPHOLOGIE LEXICALE		COEF 3	LEXICOLOGIE 2: sém/lex	
	COEF 3	LEXICOLOGIE 1: MORPHOLOGIE LEXICALE		PLURI LETTRES ADMINISTRATION		
BLOC D OUVERTURE	UE 3.9	PSYCHOLINGUISTIQUE	BLOC D OUVERTURE	UE 4.8	GÉOPOLITIQUE	
	COEF 3	PSYCHOLINGUISTIQUE		COEF 3	GÉOPOLITIQUE	
	PLURI LETTRES ADMINISTRATION			UE 4.9	HISTOIRE POLITIQUE	
BLOC D OUVERTURE	UE 3.7	DRIT CONSTITUTIONNEL	BLOC D OUVERTURE	PLURI LETTRES SCIENCES		
	COEF 3	DRIT CONSTITUTIONNEL		UE 4.8	LANGUE FRANÇAISE	
	UE 3.8	FINANCES PUBLIQUES		COEF 3	LANGUE FRANÇAISE	
BLOC D OUVERTURE	COEF 3	FINANCES PUBLIQUES	BLOC D OUVERTURE	UE 4.9	MATHÉMATIQUES	
	UE 3.9	HISTOIRE DU MONDE (XIXe-Xxe-XXIe)		COEF 3	MATHÉMATIQUES	
	COEF 3	HISTOIRE DU MONDE (XIXe-Xxe-XXIe)		UE 4.10	LANSAD AU CHOIX (même langue et niveau suivi au S3)	
BLOC D OUVERTURE	PLURI LETTRES SCIENCES		BLOC D OUVERTURE	ATTENTION : TOUT EXAMEN PASSE NE FIGURANT PAS SUR CETTE FICHE NE POURRA PAS ÊTRE PRIS EN COMPTE DANS VOS RESULTATS ANNUELS		
	UE 3.7	SCIENCE DE L'ÉDUCATION		A CLERMONT-FERRAND:		
	COEF 3	SCIENCE DE L'ÉDUCATION				
UE 3.8	MATHÉMATIQUES					
BLOC D OUVERTURE	COEF 3	MATHÉMATIQUES	SIGNATURE DE L'ÉTUDIANT:			
	UE 3.9	SC.VIE & ENVI&MAT				
	COEF 3	SCIANCES PHYSIQUES				
UE 3.10	LANGUE VIVANTE (NOTER LA LANGUE SUIVIE DANS LE CADRE ET COCHER LE NIVEAU SUIVI)					

DOMAINE : ARTS, LETTRES, LANGUES

**LICENCE LANGUES, LITTERATURES ET
CIVILISATIONS ETRANGERES ET REGIONALES**

PARCOURS ALLEMAND

DEUXIEME ANNEE

SEMESTRE 3

BLOC A LANGUE

UE 3.1 TRADUCTION ALLEMANDE S3

THEME ALLEMAND 3

ENSEIGNANT : à définir

Résumé/description : Un bon traducteur est un lecteur passionné et un professionnel rigoureux. La traduction fait partie des tâches qui sont souvent confiées aux stagiaires et collaborateurs maîtrisant une langue étrangère. Il est donc important d'approfondir les techniques nécessaires, tout en continuant à travailler la langue cible et la langue de départ (langue source). Nous allons explorer différents types de ressources en lien avec monde de l'entreprise, de la culture et des médias (textes narratifs et descriptifs, documents papier et en ligne, sous-titres audios / vidéos, slogans publicitaires, réseaux sociaux, forums). L'entraînement se fera en autonomie (sans outils) ou avec l'aide d'outils en ligne (dictionnaires, traducteurs gratuits). Un travail individuel est attendu non seulement pour la préparation des devoirs hebdomadaires mais aussi pour la révision et le perfectionnement de la langue allemande. Plan du cours : en préparation (surtout traduction audiovisuelle)
Objectifs : Ce cours de traduction sera dispensé en allemand par un locuteur natif ; il a pour but d'approfondir la maîtrise de la langue allemande. Comprendre ses caractéristiques et son fonctionnement sera la base indispensable pour réaliser des traductions de qualité. L'accent sera mis sur le contrôle systématique du produit final, afin d'être opérationnel dans un environnement professionnel.

Bibliographie succincte : - BOILLAT, Alain / CORDONIER, Laure (2013) : « *La traduction audiovisuelle* : contraintes (et) pratiques - Entretien avec Isabelle Audinot et Sylvestre Meininger », *Décadrages* [En ligne], 23-24 | mis en ligne le 10 avril 2014, consulté le 11 juillet 2017. URL : <http://decadrages.revues.org/695> ; DOI : 10.4000/decadrages.695 - GAMBIER, Yves (2004) : "*La traduction audiovisuelle* : un genre en expansion." *Meta* 491 [En ligne] : 1–11. , consulté le 11 juillet 2017. URL : <https://www.erudit.org/fr/revues/meta/2004-v49-n1-meta733/009015ar.pdf> ; DOI : 10.7202/009015ar - LAVAUUR, Jean-Marc / SERBAN, Adriana (2008) : *La traduction audiovisuelle* : Approche interdisciplinaire du sous-titrage. De Boeck, collection Traducto, 162 p. - mooc traductologie, proposé par le pôle numérique de l'institut du Tout-Monde, en partenariat scientifique avec la SoFT (Société française de traductologie), en ligne : <http://www.toutmonde.com/mooctrad.html> (09/07/21)

VERSION ALLEMANDE 3

ENSEIGNANT : MME WIND

Ce cours de traduction allemand-français s'adresse en priorité aux étudiants de deuxième année de LLCER, EFA et MDLFA. Il est ouvert aux étudiants d'échange. Les supports utilisés sont des textes de langue usuelle (articles ou chroniques de presse, documents Internet) et/ou des textes littéraires contemporains. Les étudiants préparent les textes à l'avance, afin de contribuer à l'élaboration d'une traduction durant le cours. Étant donné que les participants sont des étudiants francophones et germanophones (EFA, étudiants d'échange), il est fortement conseillé d'effectuer cette préparation en binômes composés d'étudiants allemands et français. Outre l'apprentissage linguistique que procure un exercice de traduction, l'objectif est l'approfondissement de la réflexion sur la traduction en général et la traduction de l'allemand vers le français en particulier (stratégies de traduction, procédés mis en œuvre).

Les étudiants en régime spécial (RSE) sont invités à prendre contact avec l'enseignante dès le début du semestre.

Bibliographie indicative :

Guidère , Mathieu (2008), *Introduction à la traductologie : penser la traduction : hier, aujourd'hui, demain*, Bruxelles, De Boeck
Nord, Christiane (2008), *La traduction, une activité ciblée : introduction aux approches fonctionnalistes*. Traduit de l'anglais. Artois Presses Université
Nord, Christiane (2020), *Textanalyse und Übersetzen: theoretische Grundlagen, Methode u. didaktische Anwendung einer übersetzungsrelevanten Textanalyse*. Groos, Heidelberg, 4. überarbeitete Auflage
Oseki-Dépré, Inès (1999), *Théorie et pratiques de la traduction littéraire*, Paris, Armand Colin
Pérennec Marcel (2005), *Eléments de traduction comparée français-allemand*, Paris, Armand Colin
:

UE 3.2 ETUDE DE LA LANGUE ALLEMANDE S3

GRAMMAIRE 3

ENSEIGNANT : MME HYS

Ce cours s'adresse aux étudiants francophones de 2ème année LLCER, MDLFA ou EFA, ou à des étudiants de langue étrangère non germanophones. Il fait suite aux cours de grammaire suivis en N1, et a pour objectif d'une part de revoir et d'approfondir des structures déjà étudiées dans le secondaire ou en première année, et d'autre part d'appréhender des thématiques plus complexes telles que les propositions participiales ou la nominalisation.

Les étudiants en régime spécial (RSE) sont invités à prendre contact avec l'enseignante dès le début du semestre.

Bibliographie indicative (plus de précisions sur l'espace de cours de l'ENT) :

Lehr- und Übungsbuch der deutschen *Grammatik* - aktuell, Hueber Verlag. La version française, Grammaire allemande avec exercices (auteurs Dreyer & Schmitt) est disponible à la BU. A2 à C1.

em Übungsgrammatik Deutsch als Fremdsprache, Hueber Verlag. Explications en allemand, exercices de niveaux différents. B1 à C1. Avec corrigés.

Aspekte neu Mittelstufe *Deutsch Grammatik*, Klett Verlag, n'aborde pas toutes les questions de grammaire, mais ce qui est abordé l'est à un bon niveau. B1 plus à C1. Avec corrigés.

Grammatik aktiv Deutsch als Fremdsprache, Cornelsen Verlag aborde plus de questions de grammaire que l'ouvrage précédent, vocabulaire de bon niveau. B2 à C1. Avec corrigés

Klipp und Klar Übungsgrammatik Grundstufe, A1 – B1 (version de „révision“) ou Übungsgrammatik Mittelstufe, B2 – C1, Klett Verlag. La première existe en français, et comporte les corrigés : Grammaire pratique de l'allemand.

UE 3.3 LANGUE ORALE ET ECRITE ALLEMAND S3

LANGUE ORALE 3

ENSEIGNANT : MME CEELLEN

Résumé/description :

De courts exposés sur l'Allemagne et l'Europe, étayés par des supports écrits ou audiovisuels, seront le point de départ de discussions et débats impliquant l'ensemble du groupe. Seront évaluées les compétences de présentation et de participation orales des étudiants.

RS : les étudiants RS sont priés de s'adresser à l'enseignante dès le début du semestre afin de clarifier ensemble l'évaluation.

COMPREHENSION DE L'ECRIT 1

ENSEIGNANT : MME CEELLEN

Résumé/description :

Le cours poursuit deux objectifs : l'introduction à la compréhension de textes traitant de l'art et des sciences du XXe siècle et l'introduction à l'analyse littéraire à travers des récits courts (Kurzgeschichten) de la deuxième moitié du XXe siècle.

Objectifs : Interprétation et rédaction en allemand en tenant compte des spécificités du genre. Acquisition du vocabulaire de l'explication de texte.

RS :: les étudiants RS sont priés de s'adresser à l'enseignante dès le début du semestre afin de clarifier ensemble l'évaluation.

BLOC B CULTURES

UE 3.4 CULTURES ET SOCIÉTÉS ALLEMANDES S3

CIVILISATION COMPAREE

ENSEIGNANT : M DEL DUCA

Imperien in Europa vom alten Rom bis zum Ersten Weltkrieg

Die Vorlesung gibt einen Überblick über die Geschichte der Imperien, die die europäische und insbesondere die deutsche Geschichte geprägt haben: das alte Rom, das Heilige Römische Reich deutscher Nation (vom Mittelalter bis 1806), Napoleons Empire, die Doppelmonarchie Österreich-Ungarn, Russland bis 1917. Die Vorlesung wird Stoff zum Nachdenken über die geschichtliche Entwicklung und den Untergang dieser Imperien bieten sowie Einblicke in wichtige Aspekte der europäischen Geschichte geben, etwa den Umgang mit Juden oder die Entstehung der Nationalismen.

Literatur:

- Bertrand Michael Buchmann, *Kaisertum und Doppelmonarchie*, Wien 2003.
Andreas Kappeler, *Russland als Vielvölkerreich*. Entstehung, Geschichte, Zerfall, Neuausg., 2. Aufl., München 2008.
Ders., *Kleine Geschichte der Ukraine*, 6. Auflage, München 2022.
Hans-Heinrich Nolte, *Kurze Geschichte der Imperien*, Wien, Köln, Weimar 2017.
Ders., *Weltgeschichte. Imperien, Religionen und Systeme 15.- 19 Jahrhundert*, Wien, Köln, Weimar 2005.
Jane Burbank, Frederick Cooper, *Imperien der Weltgeschichte*. Das Repertoire der Macht vom alten Rom und China bis heute, (aus dem Englischen von Thomas Bertram), Frankfurt/New York 2012.

UE 3.5 LITTÉRATURES ALLEMANDES S3

METHODOLOGIE DE LA LITTÉRATURE ALLEMANDE

ENSEIGNANT : FANNY PLATELLE

Objectifs et descriptif :

L'objectif du cours est de donner aux étudiants des méthodes et des notions leur permettant d'analyser et d'interpréter les différents genres littéraires (prose, poésie, théâtre).

Bibliographie succincte :

- Burdorf, Dieter. *Einführung in die Gedichtanalyse*. Stuttgart-Weimar, Metzler, 1995 (Sammlung Metzler 284).
- Behrmann, Alfred. *Einführung in die Analyse von Prosatexten*. Stuttgart-Weimar, Metzler, 1982 (Sammlung Metzler 59).
- Gelfert, Hans-Dieter. *Wie interpretiere ich ein Drama?* Literaturwissen für Schule und Studium. Stuttgart, Reclam, 1992 (RUB 15026).

Pour les étudiant.e.s en RSE :

Les supports de cours (plans, extraits étudiés, synthèses) sont mis en ligne dans l'espace de cours sur Moodle.

BLOC C CONSOLIDATION

UE 3.6 SCENE CULTURELLE ALLEMANDE S3

SCENE CULTURELLE ALLEMANDE

ENSEIGNANT : MME CELEN

Description :

Le cours s'adresse aux étudiants allemands et français qui travailleront en tandem ou groupe mixte sur des opéras allemands (par exemple La Flûte Enchantée ou le Vaisseau Fantôme) et français (Faust, Werther), en abordant le scénario, les décors et mises en scène. Nous nous intéresserons à l'évolution de ce genre si « Européen » liant musique et théâtre. Une deuxième approche verra au centre des investigations les villes allemandes et françaises en tant que lieux de culture (actualité des saisons culturelles, festivals) : la scène culturelle sera étudiée sous l'angle de l'impact économique et du fonctionnement professionnel. Le cours ne demande pas de prérequis en solfège ou musique

Objectifs:

Bibliographie (non obligatoire)

<https://www.germany.travel/de/microsite/opern/opern.html>

BLOC D'OUVERTURE

MINEURE DISCIPLINAIRE TRANSVERSALE

Toutes les informations complémentaires se trouvent dans le livret « Mineure disciplinaire transversale »

<https://lcc.uca.fr/scolarite/livrets-de-letudiant>

UE 3.7 TECHNIQUE D'EXPRESSION ORALE S3

TECHNIQUE D'EXPRESSION ORALE

UE 3.8 INTRODUCTION AUX MEDIAS

INTRODUCTION AUX MEDIAS

UE 3.9 INITIATION A LA TRADUCTION AUDIOVISUELLE S3

INITIATION A LA TRADUCTION AUDIOVISUELLE

CORRECTION TRADUCTION AUDIOVISUELLE

MINEURE ANGLAIS

Enseignement dispensé par l'UFR LCC(Carnot)licence LLCER anglais. Pour plus de renseignements :

<https://lcc.uca.fr/formation/licence/licence-langues-litteratures-civilisations-etrangeres-et-regionales>

UE 3.7 TRADUCTION ANGLAISE S3

THEME 3

VERSION 3

UE 3.8 EXPRESSION ORALE ET ECRITE ANGLAIS S3

PRATIQUE DE LA LANGUE

LANGUE ORALE

UE 3.9 LITTERATURES ANGLAISES S3

LITTERATURE BRITANNIQUE 3

MINEURE SCIENCE DU LANGAGE

Enseignement dispensé par l'UFR LCSH (Gergovia)licence Science du langage.

Pour plus de renseignements :

<https://lettres.uca.fr/formation/licence/licence-sciences-du-langage>

UE 3.7 PHONOLOGIE

PHONOLOGIE

UE 3.8 LEXICOLOGIE 1 : MORPHOLOGIE LEXICALE

LEXICOLOGIE 1 : MORPHOLOGIE LEXICALE

UE 3.9 PSYCHOLINGUISTIQUE

PSYCHOLINGUISTIQUE

MINEURE PLURI LETTRES ADMINISTRATION

Enseignement dispensé par l'UFR LCSH (Gergovia) dans le cadre des UE transversales pluridisciplinaires. Pour plus de renseignements : <https://lettres.uca.fr/formation/licence/> (Enseignements transversaux: lettres administration - lettres sciences)

UE 3.7 DROIT CONSTITUTIONNEL

DROIT CONSTITUTIONNEL

UE 3.8 FINANCES PUBLIQUES

FINANCES PUBLIQUES

UE 3.9 HISTOIRE DU MONDE

HISTOIRE DU MONDE

MINEURE PLURI LETTRES SCIENCES

Enseignement dispensé par l'UFR LCSH (Gergovia) dans le cadre des UE transversales pluridisciplinaires. Pour plus de renseignements : <https://lettres.uca.fr/formation/licence/> (Enseignements transversaux: lettres administration - lettres sciences)

UE 3.7 SCIENCES DE L'EDUCATION

SCIENCES DE L'EDUCATION

UE 3.8 MATHEMATIQUES

MATHEMATIQUES

UE 3.9 SCIENCE VIE&ENVI&MAT

SCIENCES PHYSIQUES

LANGUE VIVANTE

UE 3.10 LANGUE VIVANTE

LANGUE VIVANTE

Enseignement dispensé par Centre des langues et du multimédia. Pour plus de renseignements :

CONTACT :

<https://www.uca.fr/formation/centre-des-langues-et-du-multimedia/service-commun-des-langues-vivantes/contacts>

SEMESTRE 4

BLOC A LANGUE

UE 4.1 TRADUCTION ALLEMANDE 4

THEME ALLEMAND 4

ENSEIGNANT : MME CEELLEN

Résumé/description :

Traduction, en groupe mixte franco-allemands, de textes ayant trait au monde de la culture : commentaires d'expositions, comptes-rendus de publications.

RS : les étudiants RS sont priés de s'adresser à l'enseignante dès le début du semestre afin de clarifier ensemble l'évaluation.

VERSION ALLEMANDE 4

ENSEIGNANT : MME GOMEZ

Descriptif :

Le cours fait suite aux cours de version de N1 et du S3. Seront abordés une grande variété de textes aussi bien littéraires (essentiellement des auteurs du XX-XXIe siècle), que journalistiques.

Bibliographie succincte :

Dictionnaire unilingue (Wahrig ou Duden), dictionnaire bilingue

UE 4.2 ETUDE DE LA LANGUE ALLEMANDE S4

EXPLICATION DE TEXTES

ENSEIGNANT : MME PLATELLE

Descriptif :

Explications de textes d'auteurs allemands, autrichiens et suisses des XIXe et XXe siècles relevant des trois genres littéraires (prose, théâtre, poésie).

Objectifs : L'objectif est l'acquisition de la méthode de l'explication de textes et la maîtrise du vocabulaire spécifique

UE 4.3 LANGUE ORALE ET ECRITE ALLEMAND S4

LANGUE ORALE 4

ENSEIGNANT : MME CEELLEN

Le cours poursuit deux objectifs : Améliorer la lecture d'articles, d'essais, de comptes-rendus en se familiarisant avec les codes rhétoriques usuels. Puis, rédaction de comptes-rendus afin de préparer l'expression écrite à la rédaction de travaux à rendre lors du séjour d'études à l'Université de Regensburg

COMPREHENSION DE L'ECRIT 2

ENSEIGNANT : MME CEELLEN

Descriptif :

Le cours poursuit deux objectifs : Améliorer la lecture d'articles, d'essais, de comptes-rendus en se familiarisant avec les codes rhétoriques usuels. Puis, rédaction de comptes-rendus afin de préparer l'expression écrite à la rédaction de travaux à rendre lors du séjour d'études à l'Université de Regensburg

BLOC B CULTURES

UE 4.4 CULTURES ET SOCIETES ALLEMANDES S4

LITTÉRATURE ALLEMANDE : PANORAMA 1 MOYEN AGE

ENSEIGNANT : M DEL DUCA

Descriptif :

Dieses Seminar bildet eine Einführung in die deutsche mittelalterliche Literatur. Anhand exemplarischer Textauszüge sollen elementare Strukturen und Themen der hochmittelalterlichen Literatur erarbeitet werden. Die Auswahl deckt ein breites Spektrum an Gattungen bzw. Textsorten (Romane, Epen, Gedichte, Kurzerzählungen, Gebrauchstexte). Die ausgewählten Texte werden ab September zur Verfügung stehen.

UE 4.5 LITTERATURE ALLEMANDE S4

LITTERATURE ALLEMANDE

ENSEIGNANT : FANNY PLATELLE

Wiener Moderne (1890-1910)

Objectifs et descriptif :

Le cours concerne la « modernité viennoise » à la fin du XIXe et au début du XXe siècle. Nous étudierons le contexte social, culturel et politique, les courants de pensée, la littérature et l'art, afin d'analyser comment la situation de crise a conduit dans chacun de ces domaines à l'invention de formes nouvelles.

Recueil au programme (à se procurer et à lire) :

Wunberg, Gotthard (Hrsg.). *Die Wiener Moderne: Literatur, Kunst und Musik zwischen 1890 und 1910*. Stuttgart: Reclam 1981 (RUB 7742).

Bibliographie succincte :

- *Wien 1900: Kunst und Kultur*. Wien: Christian Brandstätter 2005 (en français: *Vienne. Fin de siècle*, Paris, Hazan, 2005).
- Berner, Peter / Brix, Emil / Mantl, Wolfgang (Hrsg.). *Wien um 1900: Aufbruch in die Moderne*. Wien,:Verlag für Geschichte und Politik 1986.
- Clair, Jean (Hrsg.). *Vienne 1880-1938: L'Apocalypse joyeuse*. Cat. expo. Paris: Centre G. Pompidou 1986.
- Johnston, William M. *Österreichische Kultur- und Geistesgeschichte: Gesellschaft und Ideen im Donauraum 1848-1939*. Wien/Köln/Weimar: Böhlau 2006.
- Le Rider, Jacques. *Das Ende der Illusion: Die Wiener Moderne und die Krisen der Identität*. Wien: Österreichischer Bundesverlag 1990.
- Lorenz, Dagmar. *Wiener Moderne*. Stuttgart / Weimar: Metzler 1995.
- Schorske, Carl E. *Wien. Geist und Gesellschaft im Fin de siècle*. Frankfurt a.M.: Fischer 1982.
- Worbs, Michael. *Nervenkunst: Literatur und Psychoanalyse im Wien der Jahrhundertwende*. Frankfurt a.M.: Europäische Verlagsanstalt 1983.

Pour les étudiant.e.s en RSE : Les supports de cours (plans, extraits étudiés, documents annexes) sont mis en ligne dans l'espace de cours sur Moodle.

BLOC C CONSOLIDATION

UE 4.6 UE OUVERTURE

UE CULTURE DE L'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE

ENSEIGNANT : PIOTR ROSOL

« La modernité en Europe centrale »

Où se trouve l'Europe centrale si tant est qu'elle existe encore ? Couvre-t-elle 5 ou 21 États actuels ? À ces questions il existe autant de réponses que de chercheurs qui essaient de définir ce mélange multiethnique et multiculturel au cœur du continent, un carrefour entre Occident et Orient, une sphère d'influence russe et allemande. Ou encore d'artistes qui expriment sa particularité spirituelle et esthétique, ses mythes et son héritage singulier. Et qu'est-ce que la modernité ? Une question d'autant plus difficile qu'on ne sait pas quand elle a commencé ni si elle a déjà pris fin. Deux notions aussi ambiguës que complexes, pourtant essentielles pour comprendre les crises ou même les déclin de la civilisation européenne au XXe siècle et aujourd'hui.

Une chose est sûre : la modernité en Europe centrale diffère de celle que l'on connaît en Occident. Dans ce paysage aux frontières mouvantes, dans l'atmosphère

de malléabilité extrême qui fait de cette région un exemple unique au monde, nous tenterons de cerner la modernité centre-européenne à travers le cinéma, le théâtre, l'art et la littérature. En découvrant son caractère contradictoire : « anti-moderne », « hybride », « impur », « traumatique », « romantique », « anti-Lumières » marqué par les tournants historiques que sont les années 1918, 1945, 1989, 2004. Au centre de nos intérêts se trouvera « la guerre culturelle » : l'idée d'émancipation, de progrès et d'innovation, la lutte contre les discriminations s'opposant à l'attachement au passé national et aux « valeurs traditionnelles ».

L'histoire en Europe centrale n'a pas pris fin après l'effondrement du communisme et elle se manifeste dans la résurgence des (res)sentiments identitaires ou le « choc des civilisations ».

UE 4.7 UE PROJET PROFESSIONNEL ET PERSONNEL

PROJET PROFESSIONNEL ET PERSONNEL

LE CATALOGUE SE TROUVE SUR LE SITE UCA.FR

BLOC D OUVERTURE

MINEURE DISCIPLINAIRE TRANSVERSALE

Toutes les informations complémentaires se trouvent dans le livret « Mineure disciplinaire transversale »

<https://lcc.uca.fr/scolarité/livrets-de-letudiant>

UE 4.8 CONDUITE DE PROJET S4

CONDUITE DE PROJET

UE 4.9 CREATION EDITORIALE S4

CREATION EDITORIALE

CORRECTION CREATION EDITORIALE

MINEURE ANGLAIS

Enseignement dispensé par l'UFR LCC(Carnot)licence LLCER anglais. Pour plus de renseignements :

<https://lcc.uca.fr/formation/licence/licence-langues-litteratures-civilisations-etrangees-et-regionales>

UE 4.8 TRADUCTION ANGLAISE S4

**THEME 4
VERSION 4**

UE 4.9 CULTURE ET SOCIETES ANGLAIS S4

HISTOIRE AMERICAINE 4

MINEURE SCIENCE DU LANGAGE

Enseignement dispensé par l'UFR LCSH (Gergovia) licence Science du langage.
Pour plus de renseignements :
<https://lettres.uca.fr/formation/licence/licence-sciences-du-langage>

UE 4.8 HISTOIRE DE LA LANGUE

HISTOIRE DE LA LANGUE

UE 4.9 LEXICOLOGIE

LEXICOLOGIE

MINEURE PLURI LETTRES ADMINISTRATION

Enseignement dispensé par l'UFR LCSH (Gergovia) dans le cadre des UE transversales pluridisciplinaires. Pour plus de renseignements :
<https://lettres.uca.fr/formation/licence/> (Enseignements transversaux: lettres administration - lettres sciences)

UE 4.8 GEOPOLITIQUE

GEOPOLITIQUE

UE 4.9 HISTOIRE POLITIQUE

HISTOIRE POLITIQUE

MINEURE PLURI LETTRES SCIENCES

Enseignement dispensé par l'UFR LCSH (Gergovia) dans le cadre des UE transversales pluridisciplinaires. Pour plus de renseignements :

<https://lettres.uca.fr/formation/licence/> (Enseignements transversaux: lettres administration - lettres sciences)

UE 4.8 GEOPOLITIQUE

GEOPOLITIQUE

UE 4.9 MATHEMATIQUES

MATHEMATIQUES

LANGUE VIVANTE

UE 4.10 LANGUE VIVANTE

LANGUE VIVANTE (MEME LANGUE ET NIVEAU SUIVI QU'AU S3)

Enseignement dispensé par Centre des langues et du multimédia. Pour plus de renseignements :

CONTACT :

<https://www.uca.fr/formation/centre-des-langues-et-du-multimedia/service-commun-des-langues-vivantes/contacts>